



**Rhône-Alpes Auvergne**

A GERZAT, le 16 Décembre 2011

N/Réf. : 2011 c 1634

Monsieur le Président,

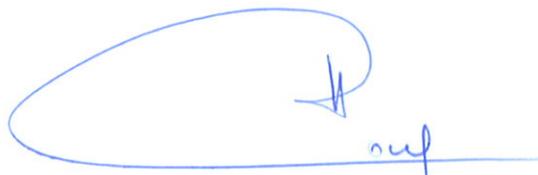
En tant qu'entrepreneur, je souhaite vous faire part de l'importance de la future réalisation de la LGV POCL.

En effet, ce moyen de transport va totalement désenclaver notre région et nous permettre, entreprises et usagers, de développer nos marchés et d'optimiser nos déplacements, que ce soit vers la capitale ou bien vers la région Rhône-Alpes pour laquelle nous travaillons régulièrement.

Cette nouvelle infrastructure, dans sa phase de construction, va également permettre de créer de nouveaux emplois tout en favorisant le commerce local et les ressources de nos collectivités locales.

Enfin, il est indéniable que le choix du tracé sera déterminant surtout pour désenclaver définitivement notre région Auvergne. Seul le tracé Ouest-Sud permettra à une grande partie de l'Allier, au Nord du Puy-de-Dôme, d'avoir un accès rapide à la grande vitesse mais aussi rapprochera les départements du Cantal et de la Haute Loire de ce fabuleux moyen de transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.



AREA Auvergne Le Directeur  
Alain POINOT

4, rue André Marie Ampère  
63360 Gerzat  
Tél. : 04 73 69 96 30  
Fax : 04 73 69 96 39

Siège social : Société Anonyme au capital de 12 925 966 euros  
Immeuble Echangeur - 2, avenue Tony Garnier - 69363 Lyon Cedex 07  
RCS Lyon 329 393 797 - Siret 329 393 797 00298 - APE 4211 Z  
N° TVA FR 14 329 393 797

